



Recueil des prix des principaux produits et services aux particuliers

au 1^{er} janvier 2022.



Construisons dans un monde qui bouge.

Généralités

Ce document vous présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1^{er} janvier 2022.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande ou via www.cic.fr

Si vous n'avez pas encore signé votre convention de compte, qui régit nos relations réciproques, nous vous invitons à vous la procurer auprès de votre conseiller.

Prix des produits et services

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable. Le taux de la TVA est de 20,00 % au jour de publication.

Recommandations

Les taux des placements et des prêts peuvent varier et nécessitent une étude de prix. Votre conseiller est là pour vous informer.....✉

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix.

N'hésitez pas à le demander à votre conseiller.....✍

Nous attirons votre attention sur les frais que vous pourriez supporter en cas d'anomalies de fonctionnement de votre compte. Nous vous invitons, dans un tel cas, à contacter votre conseiller qui examinera avec vous les solutions les mieux adaptées.

Perte ou vol de vos cartes

Opposition 24h/24 - 7j/7

- sur www.cic.fr si vous êtes abonné à un contrat Filbanque
- par téléphone en France ^[*]..... 03 88 39 85 78
- par téléphone depuis l'étranger ^[*]..... + 33 3 88 39 85 78

[*] N° non surtaxé, coût selon opérateur.

Filbanque, vos opérations en ligne :

- site Internet..... www.cic.fr
- en situation de mobilité..... m.cic.fr
- par téléphone..... **0 892 700 300** Service 0,35 € / min + prix appel
- application CIC pour smartphone, disponible sur Google Play store ou l'Apple Appstore

Dates de valeur

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous www.cic.fr

Sommaire

- 3 > **Extrait standard des tarifs**
- 4 > **Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte**
Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Gestion du compte
Services en agence
- 5 > **Banque à distance**
Filbanque Particulier
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
Frais d'utilisation des services de banque à distance
Filbanque Particulier à la connexion
- 5 > **Vos moyens et opérations de paiement**
Cartes
Virements
Prélèvements / TIP SEPA
Chèques
Frais liés à l'international
Services transfrontières spécifiques
- 8 > **Offres groupées de services**
Contrats Personnels
Service Accueil
SBB (Services Bancaires de Base)
Prestations de Base
- 11 > **Irrégularités et incidents**
Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement
- 12 > **Découverts et crédits**
Découvert en compte
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Autres prestations
- 14 > **Épargne et placements financiers**
Épargne bancaire
Placements financiers
- 17 > **Assurances et Prévoyance Successions**
Résoudre un litige
- 18 > **Informations**

Extrait standard des tarifs ^[1]

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement). Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (Contrat personnel) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Filbanque)	Gratuit Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alertes CIC) ^[2]	1,50 € par mois Permettant de recevoir un nombre illimité d'alertes par mois. Soit pour information 18,00 € par an.
Tenue de compte	2,10 € par mois Soit pour information 25,20 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	44,50 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	44,50 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	32,00 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait à partir du 3 ^e retrait par mois ^[3]
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur Carte CIC)	26,00 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :	
• en agence	3,90 € par virement
• par l'Internet	Gratuit Hors du coût du fournisseur d'accès Internet
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération Avec un plafond de 80,00 € par mois

[1] Les établissements de crédit se sont engagés dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard de tarifs.

[2] Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

[3] À partir du 2^e retrait par mois pour les cartes à autorisation systématique. Exonération pour les CB Visa Premier, CB Visa Infinite, CB Mastercard Gold, CB Mastercard World Elite et dans les Contrats Personnels : Global, Patrimoine Actif, Start Jeunes Actifs, Premium CIC, Cap Transat et dans les offres groupées de services spéciales Jeunes.

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D 312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation sous réserve que l'établissement propose des offres groupées de services liées à un compte de paiement.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte avec signature de la convention de compte	Gratuit
Transfert Facile (service d'aide à la mobilité bancaire)	Gratuit ^[1]
Transfert ou clôture d'un compte courant	Gratuit ^[1]
Relevé d'opérations domiciliées	Gratuit
Mise en place d'une procuration	Gratuit


Relevés de compte

Relevé de compte :	
• mensuel	Gratuit ^[1]
• autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé - envoi postal	1,90 €
Rédaction d'extrait de compte : par ligne	0,10 €
• minimum	18,50 €
Relevé annuel de frais ^[2]	Gratuit ^[1]

Gestion du compte

Tenue de compte ^{[3] [4]} , par mois	2,10 €
Édition d'un IBAN	Gratuit
Tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois ^{[3] [5]}	30,00 €/an

Services en agence

Attestations diverses	19,00 €
Frais de recherche de documents :	
• ≤ à 12 mois ou simple	22,00 €
• > à 12 mois ou complexe	
Mise à disposition d'un chéquier en agence	Gratuit ^[1]
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé	Gratuit ^[1]
Chèque étranger remis à l'encaissement et retourné impayé	27,00 €
Frais de location de coffre-fort	à partir de 85,00 €/an
Change manuel :	
• billets (achat et vente de devises)	Cours affichés
- en compte	
- cash au guichet	4,00 €

[1] Conformément à la réglementation.

[2] Relevé des frais prélevés sur votre compte durant l'année civile au titre des produits et services dont vous bénéficiez, conformément à la Directive Européenne sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement (2014/92/UE).

[3] Gratuit pour les moins de 18 ans.

[4] Gratuit dans les Contrats Personnels.

[5] Dans la limite du solde créditeur du compte.

Banque à distance ^(*)

Filbanque Particulier (Consultation et Gestion des comptes)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Consultation et opérations entre vos comptes	Gratuit
Opérations externes ⁽¹⁾	Gratuit
Opérations de bourse, par mois	1,50 €
- jeunes de moins de 25 ans, par mois	0,75 €
Option Bourse+ CIC (donne droit à des tarifs préférentiels sur les frais de courtages et les droits de garde), par mois	1,50 €

Abonnement à des produits offrant des alertes ^(**) sur la situation du compte par SMS

Alertes CIC : forfait mensuel illimité	1,50 €/mois
--	-------------

Frais d'utilisation des services de banque à distance ^(**) (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Information Bourse :		
- alerte Bourse, à l'unité	Standard	0,90 €
	Bourse+ CIC	4 opérations gratuites/mois ⁽²⁾
- affichage d'un cours en temps réel, à l'unité	Standard	0,02 €
	Bourse+ CIC	Gratuit ⁽²⁾
Payweb card : numéro(s) virtuel(s) de carte de paiement ⁽³⁾	Gratuit	
E-Retrait (dépannage cash sur GAB CIC ou Crédit Mutuel Alliance Fédérale) ⁽³⁾	Gratuit	
Licence DIGIPASS (Authentification forte), par licence	29,00 €	
Téléchargement de mouvements archivés supérieurs à 2 mois	7,00 €	

Filbanque Particulier à la connexion (Ancien service non commercialisé en 2022)

Par jour de connexion, au-delà de deux jours dans le mois	0,80 €
- maximum par mois	8,00 €

(*) Hors coût du fournisseur d'accès Internet ou hors coût opérateur.

(**) Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

(1) Opérations externes : opérations autres que celles entre vos comptes.

(2) Hors frais d'abonnement banque à distance.

(3) Nécessite la détention d'une carte éligible au service.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisations annuelles

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat)	
CB Visa ou CB Mastercard classique (Standard ou Débit/Crédit)	44,50 €
CB Mastercard Parcours J	22,25 €
CB Visa Infinite	330,00 €
CB Mastercard World Elite	290,00 €
CB Visa Premier ou CB Mastercard Gold (Standard ou Débit/Crédit)	136,00 €
CB Mastercard classique en devise (CHF, USD, GBP et CAD)	55,00 €
CB Mastercard Gold en devise (CHF, USD, GBP et CAD)	136,00 €
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé)	
CB Visa ou CB Mastercard classique (Standard ou Débit/Crédit)	44,50 €
CB Mastercard Parcours J	22,25 €
CB Visa Infinite	330,00 €
CB Mastercard World Elite	290,00 €
CB Visa Premier ou CB Mastercard Gold (Standard ou Débit/Crédit)	136,00 €
CB Mastercard classique en devise (CHF, USD, GBP et CAD)	55,00 €
CB Mastercard Gold en devise (CHF, USD, GBP et CAD)	136,00 €

Cotisations annuelles (suite)

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique)	
CB Contact CIC	32,00 €
MOA CB Mastercard	32,00 €
MOA Parcours J ⁽¹⁾	25,00 €
CB Maestro Vie Quotidienne (destinée aux majeurs protégés)	20,90 €
Autres cartes et services	
CB Mastercard Carte J (carte prépayée, à partir de 12 ans)	15,00 €
MOA CB Cirrus : carte de retrait internationale	26,00 €
MOA Retrait : carte de retrait réseaux CIC et Crédit Mutuel	Gratuit
CB Cirrus Parcours J	9,00 €
Vie Quotidienne: Carte de retrait réseaux CIC et Crédit Mutuel (destinée aux majeurs protégés)	4,50 €
Différé Plus sur cartes CB Visa Premier, CB Visa Infinite, CB Mastercard Gold, CB Mastercard World Elite	Gratuit
Deuxième carte dans les Contrats Personnels (sauf Contrat Ajustable)	Demi-tarif
Supplément pour cartes CVV Dynamique ⁽²⁾	12,00 €
Visuel choisi sur catalogue (disponible sur certaines cartes) :	
- hors série limitée	4,00 €
- série limitée	
Anciennes cartes non commercialisées en 2022	
CB Visa 4S ou CB Mastercard 4S (Standard ou Débit/Crédit)	71,00 €
CB Mastercard 4S en devise (CHF, USD, GBP et CAD)	71,00 €
MOA CB Visa Electron (carte à autorisation systématique)	32,00 €
CB Maestro Parcours J	15,00 €
CB Maestro	32,00 €

Paiements et retraits - Cartes en euro

Opérations libellées en euro dans l'Espace Économique Européen :	
Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) du CIC et du Crédit Mutuel	Gratuit
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement avec une carte de paiement ou une carte de retrait internationale, y compris dans l'Espace Économique Européen), appelé aussi « Retrait déplacé » ⁽³⁾ :	
- avec une carte de paiement à autorisation systématique ou une carte de retrait à partir du 2 ^{ème} retrait par mois, par retrait	1,00 €
- avec une autre carte, à partir du 3 ^{ème} retrait par mois, par retrait	1,00 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte	9,00 €
Autres opérations ⁽⁴⁾ :	
Paiement par carte (la carte est émise par la banque) - par paiement	2,90 % + 0,30 €
- maximum	9,00 €
Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque - par retrait	2,90 % + 3,00 €
- maximum	9,00 €
Retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte, par retrait	9,00 €

Paiements et retraits - Cartes en devise

Gestion des cartes

Refabrication d'une carte ⁽⁵⁾	13,00 €
Refabrication d'une carte en urgence	72,00 €
Rédaction d'un code confidentiel	9,70 €
Rédaction d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Lévee d'interdiction de carte	Gratuit ⁽⁶⁾
Frais de duplicata de relevé carte :	
- < 12 mois	22,00 €
- > 12 mois	39,00 €
Opposition de la carte par le titulaire	Gratuit ⁽⁶⁾
Mise en place d'un plafond temporaire au guichet	5,00 €

(1) Cartes commercialisées à partir du 1er trimestre 2022. (2) Cartes disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte). (3) Gratuit avec cartes CB Visa Premier, CB Visa Infinite, CB Mastercard Gold, CB Mastercard World Elite. Avantages dans les Contrats Personnels : voir pages 9 et 10. (4) Opérations hors Espace Économique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cic.fr). Gratuit dans les Contrats Personnels Premium CIC et Cap Transat et 50 % de réduction pour les jeunes de moins de 25 ans. (5) Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le titulaire. (6) Conformément à la réglementation.

Virements

Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euro, être réalisé au sein de la zone SEPA Single Euro Payment Area (27 pays de l'UE+ Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Saint-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre), être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE : les frais sont partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du compte bancaire) du bénéficiaire.

Imputation des frais : pour les virements au sein de l'Espace Economique Européen (EEE), libellés dans une devise de l'EEE, la 2e Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2), n'autorisant que l'option "SHARE" (frais partagés), les ordres émis ou reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option SHARE. Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter.

Virements entre vos comptes

Émission d'un virement (cas d'un virement interne occasionnel)	Gratuit
Commission de change éventuelle :	
- au guichet	9,00 €
- par la banque à distance	3,00 € ^[1]

Virements permanents

Frais de mise en place ou modification sur la banque à distance	Gratuit ^[1]
Frais de mise en place ou modification au guichet	7,50 €
Frais par virement permanent :	
- en euro dans la zone SEPA	Gratuit
- en euro hors zone SEPA	Cf. tarifs
- en devise autres que l'euro	« Virements non SEPA »

Virements SEPA

Réception d'un virement	Gratuit
Réception d'un virement instantané	Gratuit
Émission d'un virement :	
- virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :	
- par la banque à distance	Gratuit ^[1]
- au guichet	3,90 €
Émission d'un virement instantané	1,00 €
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit	1,90 €
Majoration virement express	1,00 €

Virements non SEPA

Réception d'un virement	17,50 €
Émission d'un virement :	
- virement (cas d'un virement non SEPA occasionnel) :	
- par la banque à distance	17,50 € ^[1]
- au guichet	22,90 €
Majorations éventuelles :	
- commission de change	9,00 €
- frais de correction de coordonnées inexactes	5,00 €
- délivrance d'un avis de débit ou de crédit	1,90 €
- commission pour virement express	15,15 €
- demande d'édition d'un chèque	24,00 €

Prélèvements / TIP SEPA

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Titre Interbancaire de Paiement (frais par paiement d'un TIP SEPA)	Gratuit
Opposition/Révocation du mandat de prélèvement	Gratuit ^[2]
Gestion des créanciers autorisés ou interdits	Gratuit ^[2]
Émission d'un prélèvement SEPA (nécessite la détention d'un numéro ICS)	0,42 €/ligne
Création d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)	40,00 €

[1] Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

[2] Conformément à la réglementation.

Chèques

Mise à disposition de chéquier à l'agence	Gratuit ^[1]
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
- conditionnement envoi simple, par envoi	2,05 € ^[2]
- conditionnement envoi en recommandé avec AR, par envoi	3,10 € ^[2]
Copie d'un chèque émis ou remis à l'encaissement	7,00 €
Frais de destruction de chéquier, par chéquier	5,40 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chèque	15,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur, par chéquier	33,00 €
Remise de chèque(s) payable(s) à l'étranger en euro ou en devise :	
- Sauf Bonne Fin (SBF)	1,00 %
- minimum	20,00 €
- Crédit Après Encaissement (CAE)	1,00 %
- minimum	20,00 €
- frais de dossier	23,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,00 €
Paiement d'un chèque à l'étranger en euro ou en devise :	
- commission de transfert :	
- jusqu'à 75 000 €	1,00 %
- au-delà	0,50 %
- minimum	17,00 €
- commission de service :	1,50 %
- minimum	43,00 €
Commission de change éventuelle	9,00 €

Frais liés à l'international

Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Port sécurisé	48,00 €
Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des frais facturés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.	Frais réels

Services transfrontières spécifiques

Services de Transferts avec la Suisse	
---------------------------------------	---

Offres groupées de services

Contrats Personnels

Les Contrats Personnels CIC réunissent un ensemble de produits et services dont la cotisation mensuelle est plus économique que le tarif des produits et services à la carte. Choisissez simplement la formule qui vous correspond le mieux.

Cotisation à une offre groupée de services

Les Contrats Personnels [CP] commercialisés en 2022	
CP Ajustable V2	6,20 €/mois avec la carte MOA CB Mastercard
CP Global	7,50 €/mois avec la carte CB Visa ou CB Mastercard classique
CP Premium CIC	12,00 €/mois
CP Cap Transat	21,70 €/mois
CP Parcours.J ^[3]	24,70 €/mois avec la carte CB Visa ou CB Mastercard classique
CP Parcours.J+ ^[3]	20,70 €/mois sans carte
CP Starts Jeunes Actifs	2,00 €/mois
	3,00 €/mois
	6,00 €/mois

Anciens Contrats Personnels [CP] non commercialisés en 2022

CP Ajustable V1	5,30 €/mois avec la carte MOA CB Mastercard ou MOA CB Visa Electron
CP Essentiel	ou 7,64 €/mois avec la carte CB Visa 4S
CP Accès Direct	8,90 €/mois
CP Patrimoine Actif	12,00 €/mois
CP Parcours J	21,70 €/mois
	2,00 €/mois

La réduction mensuelle en cas de détention d'une formule WEB de certains contrats souscrits avant le 01/01/2020 n'est plus appliquée du fait de la généralisation de la dématérialisation des documents.

[1] Conformément à la réglementation. [2] Hors récupération des frais postaux facturés en plus.

[3] Contrats commercialisés à partir du 1^{er} trimestre 2022.

Contrats Personnels (suite)

Produits et services intégrés

- Inclus
- ▲ En option payante - Prix mensuels

Comptes

Relevés à périodicité	jour	à la demande	hebdo.	décadaire	bi mensuelle
Forfait mensuel	6,00 €	4,00 €	2,40 €	1,60 €	0,80 €

Tenue de compte

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé)

CB Visa ou CB Mastercard classique

CB Visa Premier ou CB Mastercard Gold en remplacement de la carte initiale

CB Visa Infinite en remplacement de la carte initiale

CB Mastercard World Elite en remplacement de la carte initiale

CB Mastercard Parcours J

CB Mastercard classique en devise (CHF, USD, GBP et CAD)

CB Mastercard Gold en devise (CHF, USD, GBP et CAD)

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

MOA CB Mastercard

Autres cartes et services

CB Mastercard Allure

CB Mastercard 3F - hors assurance (non commercialisée en 2022)

Deuxième carte à 50 % du prix standard

Cash back

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement avec une carte de paiement ou une carte de retrait internationale, y compris dans l'Espace Économique Européen), appelé aussi « Retrait déplacé »

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)^[*]

Filbanque Particulier avec consultation et opérations entre vos comptes ou externes

Filbanque Particulier Option Bourse

Bourse+ CIC

Payweb card

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS^[**]

Alertes CIC : Forfait mensuel illimité

Découverts

Découvert sans frais de dossier et assurance 1 tête incluse pour un montant autorisé intégré au contrat

Seuil de perception d'agios dans le cadre du découvert autorisé/franchise

Autres moyens de paiement

Envoi de chéquier (hors affranchissement)

Mise en place virement permanent à l'agence

Frais d'émission d'un chèque de banque

Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur

Opérations à l'international

Commission de change sur virement

Frais sur opérations en devise des cartes euro

Sans frais CIC : 12 virements émis ou reçus/an

Épargne bancaire et financière

SupTréso - Gestion des excédents de trésorerie

Assurances

Assur Carte - Cartes CIC

Assurance Protection Juridique

CP Ajustable V1 - V2	CP Global	CP Premium CIC	CP Cap Transat	CP Parcours.J+	CP Starts Jeunes Actifs	Prix hors Contrats Personnels
▲	▲	▲ ⁽⁵⁾	▲	▲	▲	1,90 € par relevé supplémentaire au relevé mensuel gratuit
Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré	2,10 €/mois
●	●	●	●	●	●	44,50 €/an
+ 7,20 € ⁽¹⁾	+ 4,50 €	●	+ 4,50 € ⁽¹⁾		+ 4,50 €	136,00 €/an
+ 23,62 € ⁽¹⁾	+ 20,00 €	+ 15,00 € ⁽⁵⁾	+ 20,00 € ⁽¹⁾			330,00 €/an
+ 20,45 € ⁽¹⁾	+ 17,00 €	+ 11,00 € ⁽⁵⁾	+ 17,00 € ⁽¹⁾			290,00 €/an
				+ 0,50 € ⁽⁴⁾		22,25 €/an
+ 4,58 €	+ 2,29 €	+ 2,29 € ⁽⁵⁾	+ 2,29 €		+ 2,29 €	55,00 €/an
+ 11,33 €	+ 5,66 €	+ 5,66 € ⁽⁵⁾	+ 5,66 €		+ 5,66 €	136,00 €/an
●				●		32,00 €/an
+ 1,33 €	●	●				16,00 €/an
+ 0,25 €	+ 0,25 €	+ 0,25 € ⁽⁵⁾			+ 0,25 €	3,00 €/an
Tarif catalogue mensualisé	▲	▲	▲	▲	▲	Plein tarif
●	●	●			●	
Franchise augmentée de 1	●	●	●	●	●	1,00 € par retrait cf. détail des franchises mensuelles page 6
●	●	●	●	●	●	Gratuit
+ 1,50 €	●	●	●	●	●	1,50 €/mois
+ 1,50 €		●	●			18,00 €/an
●	●	●	●	●	●	Gratuit
+ 1,50 €	●	●	●	●	●	1,50 €/mois
+ 1,00 € pour 500 €	●	●	●	●	●	1 % du montant autorisé assurance non comprise mini de 20 €
	de 500 €	de 5 000 €	de 2 000 €	de 150 €	de 500 €	Perception d'agios sans franchise
		●		●		
		15 €/trim.		15 j/mois		
	●	●			●	de 2,05 € à 3,10 €/chéquier
	●	●			●	7,50 €/mise en place
	●	●			●	14,00 €/chèque
	●	●		●	●	15,00 € par chèque 33,00 € par série de chèques
			●			9,00 € par virement
		●	●			Facturation standard
			●	Études à l'étranger		Facturation standard
+ 1,08 €	●	●	●		●	13,00 €/an
● ⁽⁴⁾	●	● ⁽³⁾	● ⁽²⁾	●	●	26,00 €/an
+ 6,88 €	+ 4,56 € ⁽⁵⁾	●			+ 4,56 €	82,62 €/an

[*] Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

[**] Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

[1] En sus du contrat avec carte CB Visa ou CB Mastercard classique. [2] Inclus dans un contrat CP Cap Transat avec une carte. [3] Assur-Carte - Toutes banques. [4] Absent dans le CP Ajustable V1. [5] Tarifs applicables aussi au CP Patrimoine Actif. [6] +1,00 € pour les anciens contrats Parcours J.

Service Accueil

Offre aux personnes en situation de fragilité (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L. 312-1-3 et R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier).
Un compte (ouverture, tenue et clôture), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique), le dépôt et le retrait d'espèces aux guichets de la banque, 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention⁽¹⁾ et un changement d'adresse par an.
Les frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre Service Accueil. Voir détail des frais concernés comportant la mention [ET] en pages 11 et 12 du présent Recueil des prix des principaux produits et services.

3,00 €/mois

SBB (Services Bancaires de Base)

Services Bancaires de Base (SBB) imposés par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévus aux articles L. 312-1 III et D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier)
Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements SEPA (aux guichets ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), deux formules de chèques de banque par mois et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE.
Plafonnement des frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte à 20,00 € par mois et 200,00 € par an.

Gratuit⁽²⁾

Prestations de Base

Prestations de Base (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L. 312-1 II et D. 312-5 du Code Monétaire et Financier)
Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements bancaires (aux guichets ou à distance), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques à l'encaissement, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE.

3,50 €/mois

(1) Exonération totale des frais d'incidents bancaires, y compris les frais sur SATD et frais sur saisie-attribution.
(2) Conformément à la réglementation.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier^{(PG) [ET]} :

• par opération	8,00 €
• plafond mensuel	80,00 €
Commission d'intervention - Pour les titulaires de l'offre Services Bancaires de Base :	
• par opération	4,00 €
• plafond mensuel	20,00 €
Commission d'intervention - Pour les titulaires de l'offre Service Accueil	
	Gratuit

Opérations particulières

Frais de recherche d'adresse erronée (NPAI/PND)	21,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ^{(PG) [ET]}	13,50 € (*)
Frais par saisie-attribution ^[ET]	110,00 €
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (SATD) ^[ET]	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
• maximum	90,00 €

(*) Tarif pour chaque lettre.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ^{(PG) [ET]}	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ^{(PG) [ET]}	25,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ^{(PG) [ET]} :	
- chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 €	30,00 €
- chèque d'un montant supérieur à 50 €	50,00 €
Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire ^{(PG) [ET]}	20,00 €
Frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision	14,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ^{(PG) [ET]}	44,00 €
Levée d'interdiction bancaire ^{(PG) [ET]}	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ^{(PG) [ET]} :	
- plafond de frais pour défaut de provision :	
- prélèvement ≤ 20,00 €	Montant du prélèvement
- au-delà	20,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ^{(PG) [ET]}	Gratuit
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ^{(PG) [ET]}	Gratuit

(PG) Plafonnement Global : ces frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte sont plafonnés globalement à hauteur de 25,00 €/mois pour les clients éligibles à l'offre "Service Accueil" et de 20,00 €/mois et 200,00 €/an pour les clients titulaires de l'offre "Services Bancaires de Base".

(ET) Exonération Totale : ces frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre "Service Accueil".

Découverts et crédits

Découvert en compte

Le découvert personnalisé :	
• taux	
• frais de dossier ⁽¹⁾ :	
- de 300 € à 1 000 €	10,00 €
- de 1 001 € à 2 000 €	20,00 €
- au-delà de 2 000 €	1,00 % avec mini de 20 €
Découvert non autorisé	Plafond ^(*) du taux réglementaire
(*) Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.	
Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs (hors TAEG ⁽²⁾), par trimestre ⁽³⁾	5,00 €
Assurance :	
• selon contrats et options choisies	

Crédits à la consommation

Crédits renouvelables

Carte 3F (non commercialisée en 2022)

Permet d'échelonner automatiquement en 3 fois des paiements effectués avec la carte CB Mastercard 3F

Taux	
Cotisation carte CB Mastercard 3F :	
• sans assurance décès annuelle facultative	3,00 €/an
• avec assurance décès annuelle facultative	5,00 €/an

Etalis

Permet d'étaler des dépenses réglées par carte ou par chèque

Taux	
------	--

Allure Libre

Utilisable à tout moment par fraction ou en totalité au moyen de la carte CB Mastercard Allure associée

Taux	
Cotisation carte CB Mastercard Allure	16,00 €/an

Crédit en Réserve

Utilisable en totalité ou par fraction pour l'acquisition d'un véhicule, la réalisation de travaux, ou tout autre projet personnel

Taux	
Frais de déblocage	Gratuit

(1) Cette tarification ne concerne que les nouvelles souscriptions. (2) Conformément à la réglementation.
(3) Un minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels.

Crédits à la consommation (suite)

Crédits amortissables

Crédit DUO

Prêts associant au remboursement du crédit la constitution d'une épargne

Crédit Auto/Crédit Duo Auto

Crédit permettant le financement d'un véhicule neuf ou d'occasion



Autre prêt personnel

Crédit permettant de financer tout type de projet

Conditions applicables à ces crédits :

Taux		
Frais de dossier	1,00 %	
- minimum	64,00 €	
Indemnités de remboursement par anticipation		
- si crédit garanti par une hypothèque consentie depuis le 01/07/2016 : voir indemnité de remboursement anticipé Crédits Immobiliers		
- sinon, si le montant remboursé par anticipation sur une période de 12 mois est \geq 10 000 € :		
- durée restante \leq à 1 an	0,50 % ⁽¹⁾	
- durée restante > à 1 an	1,00 % ⁽¹⁾	

Jeunes

Prêt Etudes

Prêt Jeunes (de 18 à 28 ans)



Accès Locatif Parcours J

Prêt Permis à 1 € par jour

0,00 %

Crédits immobiliers

Prêt Immo CIC

Prêt à taux fixe, prêt à taux révisable



Les prêts réglementés

Prêt Épargne Logement

Prêt conventionné, Prêt à l'Accession Sociale

Prêt à Taux Zéro (PTZ +), Éco-Prêt à Taux Zéro

Prêt Développement Durable



Frais divers

Frais de dossier	1,00 %
- minimum	400,00 €
Indemnités de remboursement anticipé ⁽²⁾	Un semestre d'intérêts
- maximum	3,00 % ⁽³⁾

Autres prestations

Rédaction du tableau d'amortissement	Gratuit
Attestation d'intérêts ou de prêt	18,00 €
Délivrance d'un décompte ⁽⁴⁾	39,50 €
Frais de modulation et retour à taux fixe	15,00 €
Frais d'avenant :	
- renégociation de prêt immobilier	1,50 % ⁽⁵⁾
- minimum	900,00 €
- autre avenant de prêt immobilier	300,00 €
- crédit à la consommation	150,00 €

[1] Taux applicable au montant remboursé - Indemnités plafonnées au montant des intérêts restant à payer sur la durée restant à courir. [2] Indemnités applicables aux crédits immobiliers et applicables aux crédits à la consommation garantis par une hypothèque consentis à compter du 1^{er} juillet 2016. [3] Du capital restant dû avant remboursement. [4] Gratuite pour les crédits immobiliers et les crédits à la consommation garantis par une hypothèque consentis à partir du 1^{er} juillet 2016. [5] Taux appliqué au capital restant dû.

Actes de garanties :	
- constitution des actes	
- frais de traitement de mainlevée :	
- hypothèque	300,00 €
	de 70,00 € à 400,00 €
- autres garanties selon la nature	
Assurance :	
- selon contrats et options choisies	

Engagements par signature sur la France

Commission de risque périodique, taux annuel	1,00 à 3,00 % ⁽¹⁾
- minimum de perception par acte, par relevé et par mois	12,00 €
Frais de gestion par ligne et par mois	1,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
- caution simple	50,00 €
- caution complexe	150,00 €
Frais d'avenant (modification et/ou prorogation)	50,00 €
Intervention relative à une mainlevée :	
- acte simple	40,00 €
- acte complexe	95,00 €
Frais de mise en jeu	115,00 €

Engagements par signature à l'International



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Produits à taux réglementés :

Ces taux sont fixés par les pouvoirs publics.

Livret A	
Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)	
Livret d'Épargne Populaire (LEP)	
PEL Capital Avantages (Plan d'Épargne Logement)	
Compte Épargne Logement (CEL)	

Produits à taux libres :

Ces taux peuvent être revus à tout moment par le CIC. Consultables en agence et sur www.cic.fr

Livret A Sup	
LDDS Sup	
Livret ordinaire (CESL)	
Livret Bienvenue	
Livret Plus	
Livret d'Épargne pour les autres	
Livret 1 ^{ère} Épargne	
Livret Jeune	
Capital Plus	
PEL Revenu	
Compte Évolutif	

Opérations liées à l'Épargne bancaire

Transfert de PEL, CEL (hors CIC et Crédit Mutuel Alliance Fédérale)	90,00 €
Transfert de PEP ⁽²⁾	
- pourcentage des sommes gérées	2,00 %
- minimum	45,00 €
Transfert et clôture d'autres livrets	Gratuit
SupTrésor - Gestion des excédents de trésorerie, par an	13,00 €
Frais de tenue de compte d'épargne sur livret inactif depuis 5 ans ⁽³⁾	30,00€/an

[1] Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

[2] Sauf conditions contractuelles spécifiques.

[3] Dans la limite du solde créditeur du compte. Gratuite pour les moins de 18 ans et pour les livrets réglementés.

Placements financiers

Transactions

Valeurs mobilières

Courtages Bourses France + Belgique et Pays-Bas ^[PLF]		Standard ^[2]	Bourse+ CIC ^[2]
Ordres saisis sur Filbanque ^[1]	Commission proportionnelle	0,60 %	0,50 %
	Minimum de perception	8,15 €	8,15 €
	Commission de prise d'ordre	Gratuit	Gratuit
Ordres saisis à l'agence	Ordres ≤ 40 € : forfait		5,00 €
	Ordres > 40 €		
	commission proportionnelle par tranche cumulative		
	jusqu'à 7 500 €		1,30 %
	> 7 500 € et jusqu'à 15 000 €		1,10 %
	> 15 000 €		0,90 %
	minimum		14,30 €
	commission de prise d'ordre ^[3]		5,00 €
Courtages Bourses étrangères ^[PLF]		Standard ^[2]	Bourse+ CIC ^[2]
Ordres saisis sur Filbanque ^{[*][1]}	Commission proportionnelle	0,90 %	0,70 %
	Minimum de perception	45,00 €	40,00 €
	Commission de prise d'ordre	Gratuit	Gratuit
Ordres saisis à l'agence ^[*]	Commission proportionnelle		1,30 %
	Minimum de perception		55,00 €
	Commission de prise d'ordre ^[3]		7,00 €

Autres titres financiers ^[4] [PLF]

OPC du CIC ou du Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Droits d'entrée suivant OPC	
• ordre saisi sur Filbanque ^{[1][2]}		Réduction de 50 %
• ordre saisi sur Filbanque ^{[1][2]} , avec Bourse+ CIC		Gratuit
OPC hors CIC ou hors Crédit Mutuel Alliance Fédérale ^[5] :		
• souscription		1,00 %
- minimum		36,00 €
• rachat		Gratuit
Valeurs non cotées sur un marché organisé :		
• Compte titres ordinaires : intégration ou cession, par ligne		75,00 €
• Compte PEA ou PEA-PME : intégration ou cession, par ligne		1,20 % avec un maximum de 75,00 €

Or

Achat ou vente, hors taxe fiscale et frais de port éventuel :		
• courtage ^[6]	0,65 %	minimum 13,00 €
• commission de service	1,78 %	minimum 17,00 €

[1] Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

[2] Hors frais abonnement banque à distance.

[3] Ordre exécuté ou non.

[4] La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre agence et sur www.cic.fr

[5] Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

[6] Tarif de notre courtier au 01/01/2022.

[*] Liste des pays disponible à votre agence.

[PLF] Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le décret n° 2020-95 du 5 février 2020.

Conservation et gestion

Droits de garde semestriels ^[PLF]

Perçus d'avance et prélevés en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06		Standard	Bourse+ CIC ^[1]
Commission proportionnelle par tranche cumulative			
Valeur du portefeuille	≤ 50 000 €	0,125 %	Cf. Avantages Bourse+ CIC
	> 50 000 € et ≤ 150 000 €	0,100 %	
	> 150 000 €	0,075 %	
Droits fixes par ligne :			
• valeurs françaises		2,00 €	1,40 €
• valeurs étrangères		3,60 €	2,50 €
• valeurs non cotées		12,00 €	8,40 €
Minimum par portefeuille		19,50 €	13,65 €

[1] Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors frais abonnement banque à distance.

Avantages Bourse+ CIC

	Nbre d'ordres	Réduction
Réduction de droits de garde, plafonnée à 150 € par semestre et par compte, en fonction du nombre d'ordres exécutés au cours du semestre civil précédent, hors souscription des OPC du CIC ou du Crédit Mutuel Alliance Fédérale	6	10 %
	12	20 %
	18	30 %
	24	40 %

Frais de tenue de compte titres ^[PLF]

Forfait semestriel par portefeuille composé exclusivement des valeurs émises par le CIC ou par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et/ou des actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite	10,00 €
---	---------

Gestion

Comptes et portefeuilles gérés	
Flexigestion CIC, frais de gestion semestriels	40,00 €
Mandat d'arbitrage en assurance-vie	

Informations

Relevé patrimonial	66,00 €
Rédition Imprimé Fiscal Unique	20,00 €
Relevé de portefeuille Titres	Gratuit

Opérations liées à l'Épargne financière

Clôture anticipée :	
• PEA ou PEA-PME	80,00 €
Transfert d'un PEA ou PEA-PME hors CIC ou Crédit Mutuel ^[PLF] :	
• frais par ligne de titre	15,00 €
• maximum	150,00 €
Transfert de portefeuille hors CIC ou Crédit Mutuel :	
• par ligne de titres	7,40 €
• minimum	74,00 €

[PLF] Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le décret n° 2020-95 du 5 février 2020.

Assurances et Prévoyance

Assurance automobile/habitation/santé et prévoyance	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :	
- Assur Carte - Cartes CIC, par an	26,00 €
- Assur Carte - Toutes banques, par an	31,00 €
Assurance Mobile : selon conditions générales du contrat	
Assurance Protection Juridique, par an	82,62 €
Télésurveillance Homiris :	
- abonnement mensuel :	
- formule Confort, à partir de	19,50 €
- formule Sérénité, à partir de	29,50 €

Successions

<i>Prélèvements sur l'actif successoral</i>	
Frais de dossier ^[1]	
- avoirs au jour du décès < 2000 €	Gratuit
- avoirs au jour du décès ≥ 2000 €	1,00 % maximum 150,00 €
Liquidation d'actifs (si transferts hors CIC et hors Crédit Mutuel Alliance Fédérale) ^[1]	1,00 %
- minimum	50,00 €
- maximum	850,00 €
Commission de gestion annuelle	130,00 €
Service Assistance Démarche Décès	Gratuit

[1] Base : Valorisation des avoirs au jour du décès.

Résoudre un litige

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation, vous disposez :

D'un numéro de téléphone dédié



Et d'interlocuteurs privilégiés à contacter

EN PREMIER LIEU, votre agence CIC, en prenant un rendez-vous, via le formulaire réclamation accessible à partir de votre espace personnel banque à distance, par email, ou par courrier.

EN SECOND LIEU, le Service Relation Clientèle,

- par courrier au siège de votre banque régionale
- ou via le formulaire de réclamation en ligne sur www.cic.fr

EN TROISIÈME LIEU, le Médiateur, après épuisement des voies de recours internes et uniquement pour les litiges entrant dans son champ de compétence,

- via son site internet www.lemediateur-cic.fr
- ou par courrier : Monsieur le Médiateur du CIC, 63 chemin Antoine Pardon – 69160 Tassin La Demi-Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.cic.fr et sur les conditions générales de Banque.

Modification de la convention de compte

Tout projet de modification de la convention de compte de dépôt et/ou des autres produits et services est fourni sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. Si le Client refuse la modification proposée, il peut résilier sans frais la convention de compte et/ou des produits et services concernée(s) par la modification avant sa date d'entrée en vigueur. (Code Monétaire et Financier Article L.312-1-1 II).

Informations

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution disponible en agence et sur le site internet de la banque.

CIC - Crédit Industriel et Commercial

Société anonyme au capital de 611 858 064 €
6 avenue de Provence - 75009 Paris
RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723

Banque CIC Est

Société anonyme au capital de 225 000 000 €
31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg
RCS Strasbourg 754 800 712 - N° ORIAS : 07 026 287

Banque CIC Nord Ouest

Société anonyme au capital de 230 000 000 €
33 avenue Le Corbusier - 59000 Lille
RCS Lille Métropole B 455 502 096 - N° ORIAS : 07 008 437

Banque CIC Ouest

Société anonyme au capital de 83 780 000 €
2 avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1
RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480

Lyonnaise de Banque

Société anonyme au capital de 260 840 262 €
8 rue de la République - 69001 Lyon
RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698

Banque CIC Sud Ouest

Société anonyme au capital de 214 500 000 €
20 Quai des Chartrons - 33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Pour les opérations effectuées en leur qualité d'intermédiaires en opérations d'assurance (<http://www.orias.fr>) - Contrat(s) d'assurance souscrit(s) auprès d'ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le Code des Assurances distribué(s) sous la marque CIC Assurances.

Homiris est un service opéré par EPS.

EPS, SAS au capital de 1 000 000 euros dont le siège social est 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - 338 780 513 RCS Strasbourg. Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel [31] - Certificats n°163.00.31 et n°216.10.31 délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com).

www.cic.fr

